

**LES MENTIONS
OBLIGATOIRES
DE VOS FACTURES**

AUCAP, votre cabinet d'Expertise - Comptable,
est à votre disposition pour vous aider à respecter vos obligations.

www.aucap.fr

13 rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses, 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
Tél. : 03 80 48 11 33 - Email : aucap@aucap.fr

Dijon • Pouilly-en-Auxois • Beaune • Champagnole • Pont-du-Navoy • Valdahon

*** Mentions spécifiques obligatoires liées à certaines opérations**

Les livraisons intracommunautaires de biens

- Facturation HT avec mention « exonération de TVA, art. 262 ter, I du CGI » + numéro d'identification à la TVA de l'acquéreur.

Les exportations à destination de pays tiers ne faisant pas partie de l'Union Européenne

- Facturation HT avec mention « exonération de TVA, art. 262, I du CGI ».

Les livraisons intracommunautaires de services exonérées

Les prestations réalisées au profit d'un preneur assujéti sont en principe soumises à la TVA du lieu d'établissement du preneur.

- Facturation HT avec mention « exonération de TVA, art. 44 directive 2006/112/CE - autoliquidation » + numéro d'identification à la TVA du preneur.

Les livraisons extracommunautaires de services exonérées

- Facturation HT avec mention « exonération de TVA, art. 44 directive 2006/112/CE ».

Les ventes en suspension au profit des exportateurs

- Facturation HT avec mention « exonération de TVA, art. 275 du CGI ».

Les opérations de sous-traitance dans le secteur du bâtiment

- Facturation HT avec mention « autoliquidation ».

Les opérations portant sur les déchets neufs d'industrie et de matières de récupération

- Facturation HT avec mention « autoliquidation ».

Les cas d'application d'un régime de marge bénéficiaire (agences de voyage, biens d'occasion, ...)

- Mention « régime particulier – agences de voyage », « régime particulier – biens d'occasion », ...

Les bénéficiaires de la franchise en base de TVA

- Mention « TVA non applicable, art. 293 B du CGI » (sans indication de taux ou de montant de TVA).

Paiement de la TVA d'après les débits

- Mention « paiement de la TVA d'après les débits » afin de permettre aux clients d'exercer leur droit à déduction dès réception de la facture en cas d'option.

Votre Nom ou Raison Sociale

Adresse du siège social
de votre société

Prix unitaire HT

Quantité et désignation

Mentions spécifiques*
liées à certaines opérations

Nature de la transaction :

Livraison de biens / Prestation de services
et date de livraison / prestation

Adresse de livraison
ou de prestation

Par taux d'imposition :
total HT et TVA

Date à laquelle le règlement
doit intervenir
Modalités de règlement

Conditions d'escompte

Taux des pénalités de retard

Frais de recouvrement

Forme juridique de votre société
(SA, SARL, SAS, SNC, SCS...), et montant
du capital social

SARL DEMO JULIE LA FLEURISTE
Rue du Golf
21800 - QUETIGNY

FACTURE

N° : FAC00000213
Date : 08/09/2025
N° TVA : FR61845011410

EURL MARTIN
Rue du Lavoir
21800 QUETIGNY

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Moyenne composition	1,00	u	116,67 €	5,00%	110,84 €	20,00%
Grande composition	1,00	u	44,00 €	5,00%	41,80 €	20,00%
Rose Jaune	7,00	u	15,17 €	0,00%	106,19 €	5,50%

Livraison de biens du 08/09/2025
Adresse de livraison :
Rue du Lavoir
21800 QUETIGNY

Détail de la TVA				Total HT	258,83 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	36,36 €
Normale	152,64 €	20,00%	30,53 €		
Réduite	106,19 €	5,50%	5,84 €		

Règlement Chèque
Échéance(s) 295,19 € au 31/10/2025

Le montant total s'élève à deux cent quatre-vingt-quinze euros et dix-neuf centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L.441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-5, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

DEMO JULIE LA FLEURISTE - Rue du Golf 21800 QUETIGNY - Code NAF (APE) 4776Z - N° RCS 753657147 - DIJON
- SARL au capital social de 10000 € - Siret : 753 657 147 00082 - N° TVA FR05753657147

Mention facture ou avoir (mettre la
référence à la facture initiale en cas d'avoir)

Numéro unique : suite séquentielle sans
interruption

Date de délivrance ou d'émission de la
facture

Numéro de TVA intracommunautaire
de votre client

Nom (ou raison sociale) et adresse de
votre client

Rabais, remises, ristournes ou
escompte accordés



Numéro de SIRET

Immatriculation au RCS : numéro
d'identification et mention RCS suivie du
nom de la ville où se trouve le greffe
d'immatriculation

Votre numéro de
TVA intracommunautaire